

*Prête-moi ta plume*

**Maître Emmanuel Pierrat, avocat à la Cour**, par Emmanuel Pierrat, Glénat Jeunesse, 2016, 120 p., 16,5 €.

*« À Bruxelles, en Belgique, le palais de justice est si imposant que plus le « visiteur » approche de l'entrée, plus il se sent petit et impressionné. Le bâtiment, installé sur un plateau, domine la ville d'une masse si sombre qu'après sa construction « Arkitekt ! » (architecte en flamand, une des langues parlées en Belgique) demeura longtemps l'injure locale la plus à la mode ».*

Décidément, c'est difficile d'expliquer la Belgique à un parisien... (bon, il est vrai que la Belgique, c'est un peu comme le Moyen-Orient : si vous comprenez, c'est que l'on vous explique mal...). Non, Emmanuel, « arkitekt », ce n'est pas du flamand mais du patois bruxeleer ! Et les Bruxellois, ci n'ê nin des flamins... Qu'est-ce que tu racontes à nos enfants ?

Car cet Emmanuel Pierrat, chers confrères, n'est pas pour vous mais pour vos (petits-)enfants.

Ils veulent savoir ce qu'est un avocat, pourquoi on devient un avocat, pourquoi les avocats portent une robe, ce qu'ils gagnent, ce qu'il font en prison, pourquoi ils défendent les coupables, ce qu'est un secret professionnel ou un conflit d'intérêts ? La réponse est dans ce livre, joliment illustré par Hédi Benyounès.

Et, au passage, ils apprendront à connaître d'un peu plus près quelques procès célèbres : Oscar Pistorius, Dreyfus, les paris truqués du football, Landru ou Marie-Antoinette.

Et des anecdotes : celle de cet Étienne, peintre qui ne tenait plus bien ... toute sa raison, qu'il a fait libérer à la demande d'un galeriste qui allait l'exposer, et qui s'est laissé mourir de faim et de soif quelques mois plus tard ; ou celle de ce gros client qui l'a choisi lui, jeune avocat, plutôt qu'un grand cabinet réputé, parce qu'il lui avait parlé franchement ; celle de ce rappeur qui est devenu avocat ; celle de son premier client, un meurtrier sordide auquel il ne put éviter une très lourde condamnation, mais qui le recommanda néanmoins à son voisin de cellule, ...

Et puis, ce qui fait le charme de notre profession : les effets de manche, la gratuité, les chers confrères ou, encore, les concours d'éloquence (vous savez ces sortes de jeux où les avocats comparent leurs verves en espérant que l'on dira qu'ils ont la plus grande...).

*« Toi aussi, un jour, tu seras peut-être fier d'être avocat et moi de plaider ou négocier à tes côtés ... ou contre toi ! À bientôt, mon cher futur confrère ».*

*Patrick Henry, Ancien président*